

26 juin 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

PRISE DE PAROLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR LE CHANTIER DE L'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE BAUMETTES 3.

Monsieur le préfet de région,
Madame la préfète,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

D'abord, je voulais vous remercier de nous accueillir ici sur ce chantier des Baumettes 3 et remercier toutes celles et ceux qui y œuvrent sous la supervision de l'ensemble de l'administration pénitentiaire et du ministère ; et remercier toutes les équipes qui sont à la tâche pour finaliser ce projet en bon ordre. En tout cas, j'ai souhaité pouvoir m'exprimer devant vous, presque deux ans après les engagements qui avaient été pris cette fois-ci au milieu des forces de police ; mais ici devant toutes les administrations concernées : policiers nationaux, policiers municipaux, enquêteurs, personnels de la préfecture de police, gendarmes, douaniers, agents de services fiscaux, magistrats, greffiers, personnels de l'administration pénitentiaire et j'en passe ; toutes celles et ceux qui contribuent à une vie plus calme qui traquent la délinquance sous toutes ses formes, qui luttent contre l'insécurité et qui permettent plus de quiétude.

Je le dis dans un moment très difficile, nous le savons, pour Marseille, qui est aussi le résultat de tout le travail qui y est conduit et du fait que nous venons bousculer une insécurité qui s'était installée et des réseaux qui avaient pris, il faut bien le dire, leur place.

Alors, il y a deux ans, Marseille faisait face à des difficultés structurelles, trafics de stupéfiants qui montait très fortement, et des moyens insuffisants, endémiques. Nous l'avions évoqué : il manquait depuis des années et des années en particulier, 300 effectifs de police au moins, et à peu près dans tous les segments de notre action collective, il y avait des insuffisances.

La stratégie qui a été déclinée du plan Marseille en Grand, -et je veux remercier tout particulièrement les ministres de leur action-, était simple : plus de policiers sur la voie publique pour tenir le terrain, plus d'enquêteurs pour traquer la criminalité organisée, plus de magistrats et de greffiers pour une justice plus efficace et plus de places de prison pour exécuter les sanctions les plus lourdes. Tous les engagements pris il y a deux ans ont été tenus, et c'est historique. Je veux ici les rappeler.

330 policiers pour la sécurité publique en deux ans, 11 enquêteurs pour la PJ, trois compagnies de CRS fidélisées sur le terrain pour lutter contre les points de deal, davantage aussi de moyens pour fonctionner pour nos policiers, 8 millions d'euros pour les terminaux NEO, les caméras piétons qui ont été triplées, du matériel d'enquête, 226 véhicules et motos livrés, un nouveau commissariat pour les 13ème et 14ème qui sera livré fin 2024, avec là aussi 10 millions d'investissements ; et le nouvel hôtel de police qui a vocation à être livré en 2027 avec plus de 200 millions d'euros d'investissements.

C'est aussi, et ça vient de m'être présenté à l'instant à l'Évêché par plusieurs de vos collègues et votre directeur zonal à qui l'on pense tout particulièrement aujourd'hui, la nouvelle stratégie de lutte contre les trafiquants de drogue. Avec un pilonnage des réseaux par le bas, les points de deal, et par le haut, les commanditaires, pour démanteler l'intégralité des réseaux.

En parallèle, davantage de magistrats et de moyens pour la justice. Au 1er septembre 2023, par rapport à 2021, nous aurons 22 magistrats du siège supplémentaires recrutés, 10 magistrats du parquet supplémentaires recrutés, 4 greffiers et 25 contractuels supplémentaires recrutés et un projet ambitieux de cité judiciaire moderne. Je sais les échanges qu'il y a entre le Garde des Sceaux et Monsieur le maire sur ce sujet pour le finaliser dans les prochaines semaines. Il nous permettra d'avoir enfin une cité judiciaire qui correspond à tous les besoins. Je sais parfois les inquiétudes que ça peut susciter parce que ça ne sera pas au même endroit. Mais je pense que notre justice et nos justiciables le méritent. Et puis, ces 740 places de détention supplémentaires aux Baumettes 3, dont l'achèvement des travaux est programmé et sera tenu en 2025 ; avec des travaux qui ont débuté en mai 2022.

C'est aussi, et je ne l'oublie pas, parce que tout ça est complémentaire et se tient, plus de moyens en matière de prévention, en particulier dans les écoles, avec 110 éducateurs, 552 dispositifs anti-intrusion dans nos écoles. Et puis, également, davantage de caméras dans les villes : 55 caméras sont en cours d'installation dans les quartiers nord que l'Etat, et c'est inédit, finance à 80 %. 100 caméras supplémentaires sont à l'étude, avec un objectif qui demeure de 500 caméras.

Tout cela, c'est un investissement inédit de la Nation. Je le dis parce qu'il est inédit dans l'histoire de Marseille et il est inédit quand on compare Marseille au reste de la République. Mais je l'assume compte tenu de la situation que j'évoquais.

Les premiers résultats sont là : 70 points de deal supprimés en deux ans, ce qui est une baisse de 43%, par une stratégie de pilonnage ; 3 commandos de tueurs interpellés ; 600 armes saisies dont 50 kalachnikovs pour la seule année 2023 ; 6 000 consommateurs de stupéfiants verbalisés à Marseille en 2023 ; 29 millions d'avoires criminels saisis en 2022, ce qui est une augmentation de 45% par rapport à 2021. Et ces résultats, c'est le fruit de votre travail à toutes et tous.

Néanmoins, on le sait, la situation demeure très difficile. Parce que si face aux 70 points de deal qui ont été supprimés, c'est la vie de nos compatriotes qui a changé. On parle de nos concitoyens qui avaient l'insupportable, l'insoutenable, pour eux et souvent leurs enfants, en bas de chez eux qui a été supprimé. Tout cela a animé des règlements de compte entre les clans et, on l'a encore vu cette année, 23 homicides depuis le début de l'année 2023, et sans doute une année 2023 qui est dans la trajectoire de celle de 2022 c'est-à-dire parmi les plus violentes dans l'histoire de la ville.

Tout cela nous dit une chose, c'est qu'il faut continuer le travail et l'effort, sans relâche, et ne rien céder aux trafics de stupéfiants, à la délinquance qui y est adjointe, parce que tous les chiffres que je donne, c'est à 80% les stupés qui sont impliqués. Ce que nous devons à la ville, à nos compatriotes, à nos habitants, ici comme partout, ce sont les résultats que vous avez commencés à obtenir. C'est d'intensifier cette action pour aller au bout, vous permettre de mieux travailler et d'obtenir la quiétude. Face à cela, on va continuer d'avancer et c'est la suite au-delà de ce rappel de ces premiers résultats, que je suis venu annoncer.

D'abord, je le disais, les stupéfiants sont au cœur des difficultés que nous avons. Je veux ici passer un message à la responsabilité collective, et pardon de le dire en des termes qui sont assez directs, mais on ne peut pas déplorer les enfants qui sont tués dans les quartiers, l'économie et la violence qui va avec les stupés, et glorifier la consommation récréative des stupéfiants. S'il y a plus de commerce, c'est qu'il y a plus de clients. Et les clients sont des gens qui peuvent s'acheter cette drogue. Je le dis ici avec beaucoup de force devant toutes celles et ceux qui nous écoutent et aussi les médias : c'est une responsabilité collective. Et donc ce n'est jamais sympathique de voir des gens qui se droguent parce qu'ils alimentent et ils légitiment tout ce que je suis en train de décrire, et ce qui fait votre travail de chaque jour avec derrière des jeunes, de plus en plus jeunes, qui sont exploités, qui sont tués. Et une économie parallèle qui s'est installée. Donc, cette responsabilité collective, l'éducation qu'on doit avoir, on doit être intraitable en se rappelant que c'est un tout et qu'on ne peut pas trouver sympathique certaines pratiques si on en déplore ensuite les conséquences.

C'est pourquoi aussi, on a commencé depuis deux ans à changer notre manière de lutter contre la détention de stupéfiants et l'usage de stupéfiants. Et vous le savez, en 2020, on a mis en place cette amende forfaitaire délictuelle. C'est une très bonne chose parce qu'avant — et nos policiers qui sont là le savent — c'était des dossiers qui étaient commencés, qui n'étaient jamais finis. Et dans le meilleur des cas, des rappels à la loi ou des procédures qui duraient très longtemps. On avait énormément de mal à suivre parce que le flux ne permettait pas d'avoir un bon traitement de l'aval. Cette amende forfaitaire est plus efficace, plus réaliste. En France, ce sont 350 000 amendes forfaitaires délictuelles qui ont été délivrées pour stupéfiants. À Marseille, c'est quasiment 30 000 qui ont été dressées depuis 2020. Simplement, la difficulté est que la verbalisation est faite, mais par télépaiement, dans un centre des finances publiques ou par courrier avec un délai de 45 à 60 jours. Donc, même si je me félicite quand une réforme est plus efficace - ce que je fais devant vous là - je demande toujours au ministre quelle est la réalité. Quand on s'aperçoit qu'il y a 35 à 40 % des gens qui payent vraiment l'amende, on ne peut pas trouver que c'est un monde formidable. On sait que dans certains quartiers, l'insolvabilité s'étant organisée, on a des chiffres qui sont très bas. 20 % des gens qui ont l'amende qui la payent. Donc, à compter de la fin de l'été, une réforme va être prise par décret, pas simplement pour Marseille — là cette fois-ci pour la France entière — qui va nous permettre le paiement par carte bancaire ou en espèce immédiate. Ce décret sera publié, je le disais, début septembre. Les policiers et les gendarmes seront équipés de terminaux de paiement électronique pour procéder à ce paiement immédiat.

On va, en plus de cela — c'est la poursuite de l'effort fait sur Marseille — renforcer la présence sur le terrain, avec la création d'une compagnie de CRS de type CRS 8 pour l'automne prochain. Intensifier la lutte contre la criminalité organisée, avec l'arrivée de 25 enquêteurs pour renforcer la division criminelle et la brigade de répression du banditisme, pour septembre. Avec l'arrivée de 4 enquêteurs affectés au groupe Cyber OFAST pour traquer les dealers sur les réseaux sociaux, pratiques, on le sait, qui se généralisent. Avec l'arrivée de 10

techniciens pour renforcer la police technique et scientifique de Marseille qui bénéficiera en plus de 275 000 euros pour acheter du matériel supplémentaire. 200 000 euros pour la PJ seront alloués, 118 000 euros pour la réserve et 82 000 euros pour les matériels supplémentaires. Et la création d'une task force interministérielle pour lutter contre les caïds associant douanes, fisc, PJ, Urssaf et personnel de la Préfecture de Police de Marseille. En plus de ces efforts, nous renforcerons la sécurisation du port de Marseille en mettant en place, sous l'autorité de la préfecture de police, un pilotage resserré et intégré de la sûreté du port de Marseille : police, gendarmerie et douanes, la création d'un groupe d'intervention portuaire des douanes avec 5 effectifs pour mieux lutter contre les trafics sur le Grand port et l'achat d'un second scanner qui sera opérationnel dès le début d'année prochaine.

Et puis, comme je le disais, aux côtés aussi des collectivités, nous allons renforcer la prévention avec la création d'un module de prévention de l'entrée dans les trafics dont bénéficieront 50 collègues et lycées dès la rentrée prochaine, la création d'une cellule de lutte contre le décrochage scolaire qui ciblera les jeunes susceptibles de basculer dans les trafics et le renforcement des actions d'accompagnement des victimes et de leurs proches pour renforcer en particulier le travail auprès des familles.

Voici les quelques annonces complémentaires qui ont été faites. En plus de cela, nous continuerons l'effort avec un renforcement qui est prévu dans notre administration pénitentiaire et qui accompagnera le déploiement de la police et des Baumettes 3. Je remercie aussi tous nos agents qui sont impliqués en la matière de manière exemplaire. Un renforcement de notre renseignement pénitentiaire qui doit accompagner aussi cet effort. Et sur tous ces sujets, une réévaluation que nous continuerons de faire tous les 6 mois avec beaucoup de pragmatisme. Comme nous avons renforcé l'effort et l'activité, celle-ci a une cinétique propre et à chaque fois qu'il y a une évolution et que des besoins se font jour, nous adaptons les choses.

J'entends beaucoup de débats et ils sont alimentés par la discussion sur la loi que porte le Garde en ce moment. Ce programme des Baumettes 3 s'inscrit dans un plan plus large visant à lutter contre la surpopulation carcérale qui touche en particulier vos établissements. Et donc nous serons au rendez-vous de l'engagement que j'ai pris des 15 000 places nouvelles et ce site, avec ses 740 places supplémentaires, en fait partie et il sera atteint pour 2027. En plus de cela, il y a tout le travail qui est fait avec nos magistrats, les équipes des SPIP, et je les en remercie infiniment parce que cette complémentarité est indispensable pour permettre justement aussi de faciliter la réinsertion et d'améliorer tout notre travail en la matière. Mais aussi de continuer ce que nous avons mis en place avec les travaux d'intérêt généraux, avec les bracelets. Et j'ai demandé au Garde que dans les prochaines semaines, soit aussi mené un travail complémentaire, en plus des dispositions que nous avons déjà commencé à aménager et qui avaient permis d'améliorer les choses sur la base des propositions qui avaient été faites par les différentes autorités indépendantes compétentes pour qu'il y ait une réponse pénale qui continue d'être celle qui doit être avec justement des jugements et des décisions que prennent nos magistrats qui doivent continuer de se faire conformément à notre Constitution et nos textes de loi. Mais nous devons tirer les conséquences de cette situation, peut-être nous donner mieux de moyens, mieux accompagnés et donc le garde nous fera d'ici à l'automne des propositions supplémentaires en lien avec l'ensemble des professionnels et des parlementaires investis.

Mesdames et Messieurs, voilà, ce que j'étais venu vous dire aujourd'hui. Il y a deux ans, nous étions au cœur d'un commissariat avec beaucoup d'entre vous, nous voilà au cœur d'une prison avec des engagements qui ont été tenus, et je voulais scrupuleusement en rendre compte, mais aussi des nouveaux moyens que je souhaitais mettre en œuvre. Je vous le dis, nous continuerons d'avancer sur, à la fois les grands projets immobiliers, les nouveaux effectifs et une meilleure organisation collective. Mais tout cela, au fond, aurait peu de sens s'il n'y avait votre engagement. Et je veux vous remercier pour votre engagement de chaque jour pour traquer les réseaux, la délinquance, celle du quotidien comme celle de la criminalité la plus organisée. Vous le faites dans une parfaite coordination et coopération interministérielle, sous l'autorité de la préfète de police que je remercie tout particulièrement, du préfet de région et évidemment du ministre de l'Intérieur et de son collègue Monsieur le garde des Sceaux.

Mesdames et Messieurs, je compte sur vous. Ces investissements et ces décisions répondent à des nécessités, une réalité. Elles sont aussi la marque de ma confiance et de notre engagement.

Vive la République et vive la France !